

### BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Integraal verslag van de interpellaties en mondelinge vragen Compte rendu intégral des interpellations et des questions orales

Commissie voor de Economische Zaken en de Tewerkstelling, Commission des Affaires économiques et de l'Emploi,

belast met het Economisch Beleid, het Werkgelegenheidsbeleid en de Beroepsopleiding chargée de la Politique économique, de la Politique de l'emploi et de la Formation professionnelle

VERGADERING VAN
DONDERDAG 16 JULI 2015

RÉUNION DU JEUDI 16 JUILLET 2015

Het **Integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling *- cursief gedrukt -* verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de dienst verslaggeving. Van lange uiteenzettingen is de vertaling een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het Brussels Hoofdstedelijk Parlement Directie verslaggeving tel 02 549 68 02 fax 02 549 62 12 e-mail criv@bruparl.irisnet.be

De verslagen kunnen geconsulteerd worden op http://www.parlbruparl.irisnet.be/

Le Compte rendu intégral contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* sont publiées sous la responsabilité du service des comptes rendus. Pour les interventions longues, la traduction est un résumé.

Publication éditée par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale Direction des comptes rendus tél 02 549 68 02 fax 02 549 62 12 e-mail criv@parlbru.irisnet.be

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse http://www.parlbruparl.irisnet.be/

### **INHOUD**

### **SOMMAIRE**

INTERPELLATIES	5	INTERPELLATIONS	5
Interpellatie van de heer Amet Gjanaj	5	Interpellation de M. Amet Gjanaj	5
tot de heer Didier Gosuin, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Tewerkstelling, Economie en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Économie et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	
betreffende "het witboek van BECI inzake diversiteit binnen de Brusselse bedrijven".		concernant "le livre blanc de BECI sur la diversité au sein des entreprises bruxelloises".	
Bespreking – Sprekers:	7	Discussion – Orateurs:	7
De heer Didier Gosuin, minister De heer Amet Gjanaj (PS) De heer Didier Gosuin, minister De heer Amet Gjanaj (PS)		M. Didier Gosuin, ministre M. Amet Gjanaj (PS) M. Didier Gosuin, ministre M. Amet Gjanaj (PS)	
Interpellatie van de heer Benoît Cerexhe	14	Interpellation de M. Benoît Cerexhe	14
tot de heer Didier Gosuin, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Tewerkstelling, Economie en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Économie et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	
betreffende "de subsidies toegekend door Atrium".		concernant "les subventions accordées par Atrium".	
MONDELINGE VRAGEN	14	QUESTIONS ORALES	14
Mondelinge vraag van de heer Amet Gjanaj	14	Question orale de M. Amet Gjanaj	14
aan de heer Didier Gosuin, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Tewerkstelling, Economie en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Économie et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	

betreffende "de problemen van de Louizagalerij".

Mondelinge vraag van de heer Christos 15 Doulkeridis

aan de heer Didier Gosuin, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Tewerkstelling, Economie en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de door de regering geplande maatregelen ter verbetering van de kwaliteit van brood in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest". concernant "les problèmes de la Galerie Louise".

Question orale de M. Christos Doulkeridis

15

à M. Didier Gosuin, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Économie et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant "les mesures prévues par le Gouvernement pour améliorer la qualité du pain en Région de Bruxelles-Capitale".

> Voorzitterschap: de heer Bernard Clerfayt, voorzitter. Présidence : M. Bernard Clerfayt, président.

#### **INTERPELLATIES**

**De voorzitter**.- Aan de orde zijn de interpellaties.

## INTERPELLATIE VAN DE HEER AMET GJANAJ

TOT DE HEER DIDIER GOSUIN, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TEWERKSTELLING, ECONOMIE EN BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP,

betreffende "het witboek van BECI inzake diversiteit binnen de Brusselse bedrijven".

De voorzitter.- De heer Gjanaj heeft het woord.

De heer Amet Gjanaj (PS) (in het Frans).- De voorzitter van de Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI) heeft in een recent bericht enkele belangrijke conclusies van een nog te verschijnen witboek over diversiteit in de Brusselse ondernemingen bekendgemaakt. De bevindingen zijn gebaseerd op een enquête bij 430 ondernemingen en op tal van rondetafelgesprekken. Ze wijzen erop dat de Brusselse arbeidsmarkt wordt geplaagd door discriminatie op basis van geslacht, leeftijd, buitenlandse herkomst en handicap.

Van de Brusselaars van Belgische origine heeft 74% een baan, terwijl dat bij degene van buitenlandse herkomst slechts 38% à 53% is. Deze laatsten hebben het ook moeilijker om hogerop te komen. De voorzitter van BECI roept de Brusselse ondernemingen en de overheid op om dringend werk te maken van een meer geïntegreerd personeelsbeleid.

Verbijsterend genoeg laat BECI zich slechts in dubbelzinnige bewoordingen uit over het verbod op discriminatie en de efficiëntie daarvan.

#### **INTERPELLATIONS**

**M. le président.**- L'ordre du jour appelle les interpellations.

#### INTERPELLATION DE M. AMET GJANAJ

À M. DIDIER GOSUIN, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "le livre blanc de BECI sur la diversité au sein des entreprises bruxelloises".

M. le président.- La parole est à M. Gjanaj.

M. Amet Gjanaj (PS).- Dans un article de presse du 17 juin 2015, le président de Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI) a, en partie, rendu public son livre blanc de la diversité au sein des entreprises bruxelloises basé sur une enquête effectuée en 2014 auprès de 430 entreprises situées en Région bruxelloise ainsi que de plusieurs commissions relatives à la diversité et tables rondes. Le communiqué de presse dit que ce livre blanc sera rendu public à l'automne 2015.

Certaines des conclusions dévoilées dans ce communiqué de presse éveillent cependant ma vigilance. Il ressort de cette enquête menée auprès du patronat bruxellois que le marché de l'emploi à Bruxelles est confronté à quatre profondes formes de discriminations basées sur le genre, l'âge, l'ascendance étrangère et le handicap.

En ce qui concerne les discriminations qui touchent les Bruxellois d'origine étrangère, le taux d'emploi se situe entre 38 et 53% alors que, pour les personnes d'origine belge, il grimpe à 74%. Et quand les Bruxellois d'origine étrangère réussissent à obtenir un emploi, il apparaît que

Eind 2013 hadden 78 Brusselse ondernemingen een diversiteitsplan opgesteld en waren er 49 met een diversiteitslabel.

Volgens een rapport van de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling (OESO) is in België 24% van de jongeren met een immigratieachtergrond werkloos, tegenover 9% van de "stamboombelgen". Ook belandt de eerste groep vaak in jobs beneden hun opleidingsniveau.

De minister heeft reeds eerder bevestigd dat de strijd tegen de discriminatie op de arbeidsmarkt wordt voortgezet, onder meer door gespecialiseerde medewerker voor BECI te betalen.

Bij privébedrijven en verenigingen is in totaal een zestigtal diversiteitsplannen in opmaak of reeds afgewerkt, bij de instellingen van openbaar nut zijn dat er vijftien. Ook zijn er vijf gemeenten met een diversiteitsplan.

Bent u op de hoogte van de studie in kwestie? Wat zegt ze precies over het verbod op discriminatie op de arbeidsmarkt? Welke aanbevelingen doen de werkgevers aan de overheid?

Kunt u ons een stand van zaken geven betreffende de diversiteitsplannen? Is het aantal bedrijven en organisaties dat geïnteresseerd is in een dergelijk plan, inmiddels toegenomen?

Bent u van plan economische steun te koppelen aan een diversiteitsplan? Plant u andere maatregelen om de discriminatie van Brusselaars van buitenlandse herkomst tegen te gaan?

leur ascension professionnelle est aussi plus difficile.

Le président de BECI invite donc les entreprises bruxelloises à agir assez rapidement pour intégrer du personnel diversifié car, dit-il, "le tissu sociétal dans lequel nous vivons aujourd'hui n'est pas le même qu'il y a 30 ans". Ce défi de la diversité, s'il est celui des entreprises privées, est aussi l'affaire des pouvoirs publics, dans les secteurs de l'enseignement et des médias.

Je suis perplexe face à l'ambivalence des propos de BECI sur l'interdiction des discriminations et sur l'inefficacité de cette interdiction à réduire ces dernières. Mais comme je l'ai dit, je ne dispose pas de l'étude pour m'en faire une idée plus précise.

Fin 2013, 78 entreprises bruxelloises disposaient d'un plan de diversité et 49 entreprises disposaient du label "diversité".

Vous avez annoncé que cette politique serait poursuivie dans l'avenir.

Un récent rapport de l'Organisation coopération et de développement économiques (OCDE) confirme cette lourde tendance : 24% de jeunes d'origine immigrée sont au chômage en Belgique, contre 9% de Belges dits "de souche". Selon ce même rapport, les jeunes d'origine immigrée hautement qualifiés sont aussi souvent cantonnés à des fonctions pour lesquelles ils sont manifestement surqualifiés.

En janvier 2015, en réponse à ma question sur les discriminations à l'embauche, vous indiquiez : "L'accompagnement offert aux entreprises dans le cadre du plan diversité se traduit par divers instruments, dont le financement d'un conseiller en diversité au sein de Brussels Entreprises Commerce and Industry".

En commission du 2 avril et à la suite d'une interpellation, vous précisiez qu'en janvier 2015, l'on comptait 27 plans de diversité dans les privé et associatif; 17 plans secteurs consolidation étaient en cours, et 21 autres en phase d'élaboration.

À l'échelon communal, 5 plans de diversité étaient en cours et 14 communes étaient en phase de

COMMISSION AFFAIRES ÉCONOMIQUES / EMPLOI

sensibilisation. Et dans les organismes d'intérêt public(OIP), l'on comptait 10 plans de diversité et 5 analyses étaient en cours.

Alors, si les entreprises ont un intérêt économique à favoriser la diversité, pourquoi rechignent-elles à le faire?

Avez-vous pris connaissance des résultats de cette étude? Le cas échéant, quelles sont ses conclusions sur les thématiques telles que l'interdiction de la discrimination sur le marché de l'emploi?

Quelles éventuelles recommandations le monde patronal formule-t-il à l'intention de la Région? Comment vous positionnez-vous face à elles ?

Pourriez-vous nous fournir un état des lieux de l'avancement des plans de diversité, tant dans les entreprises privées que parmi les associations, communes et OIP?

Le nombre d'entreprises souhaitant mettre en place des plans de diversité a-t-il augmenté depuis lors? Qu'en est-il des pouvoirs et organismes publics, communaux et régionaux ?

Le chantier 3 du dernier objectif de la Stratégie 2025 propose de lier l'octroi des aides économiques accordées aux entreprises à la conclusion d'un plan de diversité. Pourriez-vous expliciter cet objectif?

Quelles autres actions comptez-vous lancer afin d'éradiquer les pratiques discriminatoires à l'égard des personnes d'origine étrangère dans le monde du travail et pour favoriser le développement de la diversité au sein des entreprises bruxelloises ?

#### Bespreking

**De voorzitter.**- De heer Gosuin heeft het woord.

De heer Didier Gosuin, minister (in het Frans).-Ik ben inderdaad op de hoogte van deze studie en zal op 7 oktober ook deelnemen aan een colloquium ter zake van BECI. Deze problematiek ligt mij na aan het hart en ik ben steeds zeer geïnteresseerd in de aanbevelingen van alle partijen die bij dit debat zijn betrokken. De Brusselse demografie maakt het overduidelijk dat

#### Discussion

M. le président.- La parole est à M. Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre.- J'ai en effet été informé des résultats de cette étude qui sera rendue publique après les vacances. J'ai d'ailleurs été invité à participer à un colloque organisé sur ce sujet par Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI), le 7 octobre prochain.

Je particulièrement suis attentif aux

we in het beleid nog veel diepgaander rekening moeten houden met de strijd tegen discriminatie.

De arbeidswereld staat echter niet op zich, maar is nauw verweven met de rest van de samenleving. De strijd tegen de discriminatie vereist daarom een globale aanpak.

Vaak wordt onderschat hoe groot de economische impact van discriminatie is: zo becijferde een Zweedse studie dat een grotere participatie van vrouwen op de arbeidsmarkt het gemiddelde Europese bbp met 27% kan doen stijgen. Ter vergelijking, devoorstanders van Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) hopen dat het Europese bbp daardoor met 0,5% zal stijgen.

Ik ben er zeker van dat steeds meer bedrijven zich bewust zijn van het belang van diversiteit om hun klanten beter te kunnen bedienen en om het nodige talent te vinden. Er is een dynamiek op gang gebracht, maar dit soort zaken kost tijd.

Het discriminatieverbod is al 35 jaar van kracht en er zijn zelfs strafrechtelijke sancties aan verbonden, maar dat heeft in feite weinig uitgehaald, getuige de cijfers van de OESO. De verschillen tussen de bevolkingsgroepen worden steeds groter.

BECI doet dezelfde vaststelling. De intentie van de federale overheid om gerichte controles te doen, lijkt haar weinig zinvol en mogelijk zelfs contraproductief. BECI doet de volgende aanbevelingen:

- inzetten op onderwijs en talenkennis;
- aandacht besteden aan diversiteit in HRopleidingen;
- de interregionale mobiliteit van werknemers bevorderen:
- iets doen aan de lasten op arbeid;
- ervoor zorgen dat elke minister binnen zijn bevoegdheid aandacht besteedt aan dez.e problematiek.

Ons onderwijs is een bron van zeer grote ongelijkheid en laat elk jaar een massa jongeren recommandations des uns et des autres dans ce contexte, car il est clair que l'évolution de la démographie bruxelloise appelle à intégrer de manière beaucoup plus marquée, mais surtout beaucoup plus efficace, ces questions dans nos politiques.

Lutter contre la discrimination demande une approche globale: dans l'enseignement, dans les médias, en politique... La diversité, ce n'est pas seulement modifier les paramètres à un endroit, mais c'est agir partout, sinon rien ne change. L'erreur souvent faite en matière d'égalité des chances et de diversité est de mener des actions uniquement dans politiques le professionnel. Or le marché de l'emploi n'est pas un champ qui fonctionne en vase clos; au contraire, il fonctionne en interaction: le politique, le culturel, l'associatif, le familial, le pédagogique, le médiatique.

Au-delà de cet enjeu sociétal, il y a aussi un enjeu économique que l'on sous-estime trop souvent. Plusieurs études montrent que les entreprises qui ont un management diversifié - en termes d'origines ethniques ou de genre, par exemple font de meilleures performances. Selon Goldman Sachs, plus de participation des femmes pourrait booster le produit intérieur brut (PIB) de l'Italie de 21%. Je ne connais pas les chiffres pour la Belgique, mais une autre étude faite par la Suède pour le Conseil européen indique que si les femmes avaient le même taux de participation que les hommes à l'économie - taux d'activités, nombre d'heures, même types de postes -, le PIB moyen de l'Europe augmenterait de 27%.

À titre de comparaison, les promoteurs du Partenariat transatlantique de commerce d'investissement (Transatlantic Trade Investment Partnership, TTIP) espèrent booster l'économie de 0.5% du PIB européen. D'autres études indiquent que cette augmentation ne serait atteinte qu'après dix ans, cette hausse ne serait donc en fait que de 0,05% par an, soit 119 milliards d'euros par an par rapport à un PIB de 2.547 milliards d'euros.

Les entreprises commencent à en prendre conscience, puisqu'une étude menée en France montre que 31% d'entre elles se sont engagées en faveur de la diversité pour améliorer leurs performances économiques.

zonder diploma noch kwalificaties uitstromen op de arbeidsmarkt. Het is daar dat we moeten beginnen en we hebben daar bijzondere aandacht voor.

Het personeelsbeleid van nu is niet meer dat van twintig jaar geleden. Er moeten middelen zijn om te zorgen voor voldoende diversiteit wat betreft leeftijdsgroepen, de verhouding mannen-vrouwen, culturele affiniteit, enzovoort. De HR-directeurs beginnen in te zien dat diversiteit een rijkdom is.

De hoge lasten op arbeid zetten de werkgelegenheid onder druk, dus ook die voor mensen van buitenlandse origine.

In de andere gewesten zijn er meer jobs voor laaggeschoolden. Ik ben daarom een groot voorstander van samenwerkingsakkoorden ter zake. In het kader van de zesde staatshervorming was er sprake van een 'metropolitane gemeenschap'. Ik hoop dat die geen dode letter blijft.

Actiris bezorgde me de volgende cijfers over de diversiteitsplannen:

- 91 diversiteitsplannen bij privébedrijven;
- 25 consolidatieplannen bij privébedrijven;
- 10 diversiteitsplannen bij instellingen van openbaar nut;
- 4 diversiteitsplannen bij de gemeenten;
- 46 ondernemingen met een eerste en 8 met een tweede diversiteitslabel;
- 167 privébedrijven die het charter voor de diversiteit hebben ondertekend.

Wij zetten onze inspanningen voort om die cijfers nog te verbeteren.

Onze doelstellingen ter zake staan in de Strategie 2025 en worden gesteund door de sociale partners:

- kwantitatieve doelstellingen opnemen in de diversiteitsplannen;
- onderzoeken of het opportuun is om via

De plus, pour les entreprises, avoir des équipes qui représentent l'ensemble de la population bruxelloise et donc de leur clientèle, c'est pouvoir mieux comprendre leurs besoins et donc mieux les atteindre.

Je suis confiant : cette dynamique est en marche, mais elle prend du temps.

Par rapport à l'interdiction de la discrimination sur le marché de l'emploi, force est de constater qu'en 35 ans d'existence, la mesure n'a pas fait ses preuves puisque, même si cette interdiction est assorties de sanctions (y compris pénales), les écarts se creusent davantage pour aboutir aux chiffres de l'OCDE que vous citez.

Ce constat est également fait par BECI, en réaction à la proposition de résolution de la majorité fédérale visant à introduire des contrôles ciblés relatifs à la lutte contre la discrimination sur le marché du travail. Selon lui, l'interdiction et le contrôle peuvent même indirectement renforcer ou créer un préjugé négatif.

Les cinq principales recommandations reprises dans l'étude menée par BECI concernent :

- l'enseignement et l'emploi des langues ;
- les formations ressources humaines (RH) en diversité ;
- la mobilité interrégionale des travailleurs ;
- les charges sur le travail;
- l'appropriation de la diversité par chaque ministre dans ses matières.

Vous me demandez ma position par rapport à ces recommandations. Notre enseignement est terriblement inégalitaire et apporte une masse de jeunes sur le marché de l'emploi sans diplôme ni qualifications. Dans le cadre de la Stratégie 2025, nous avons particulièrement veillé à ce que les axes de l'emploi, de la formation et de l'enseignement soient intimement liés parce que je crois que c'est par là qu'il faut commencer.

La gestion des ressources humaines aujourd'hui n'est plus la même qu'il y 20 ans, et il y a donc lieu de disposer des outils pour pouvoir mêler

wetgeving de lokale overheden ertoe aan te moedigen om inwoners van kansarme wijken in dienst te nemen;

- een nieuw charter voor de diversiteit opstellen;
- een website creëren die een overzicht biedt van initiatieven van de Raad voor nondiscriminatie en diversiteit;
- meer samenwerken met organisaties die ervoor kunnen zorgen dat de meest kansarme groepen worden gestimuleerd om zich kandidaat te stellen voor een job.

Ten slotte is het inderdaad zo dat volgens de Strategie 2025 economische steun moet leiden tot activiteiten die een toegevoegde waarde hebben voor het gewest en die jobs opleveren. Daarbij ligt de klemtoon op opleidingen en beroepen die veel kans bieden op werkgelegenheid.

De precieze voorwaarden zijn nog niet vastgelegd en zullen wellicht afhangen van het soort en de omvang van de steun, die varieert van 15.000 euro tot 300.000 euro.

We moeten ervoor waken om kleine ondernemingen het leven nog niet moeilijker te maken. Ik wil daarom de steun slechts koppelen aan de diversiteitsplannen indien uit een analyse op het terrein blijkt dat dat zinvol is. Elke administratieve overlast werkt immers remmend op de werkgelegenheid.

harmonieusement les équipes et assurer la complémentarité en termes d'âge (jeunes et plus âgés), de genre (hommes et femmes), de cultures... Les directeurs des ressources humaines (DRH) des entreprises prennent peu à peu conscience que la diversité des équipes est une richesse en termes de créativité.

Les charges sur le travail participent directement à la faiblesse du recrutement en général et ont donc un impact indirect sur le recrutement de travailleurs issus de la diversité.

La mobilité interrégionale du travail fait référence au fait que les deux autres Régions du pays disposent de plus d'offres d'emploi que la Région bruxelloise pour des personnes peu qualifiées. À cet égard aussi, vous savez que je tiens à conclure des accords avec les autres Régions, que ce soit dans le cadre de la Stratégie 2025 ou dans le cadre des accords entre Actiris et le Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding (VDAB). Le développement d'une communauté métropolitaine voulue dans le cadre de la sixième réforme de l'État - et ce, si elle ne reste pas à l'état d'embryon - est une réelle nécessité en ce sens.

Pour ce qui concerne l'état d'avancement des plans de diversité, voici les chiffres que me communique Actiris. À ce jour, on trouve :

- 91 plans de diversité en entreprises privées ;
- 25 plans de consolidation en entreprises privées ;
- 10 plans diversité dans les OIP;
- 4 plans diversité dans les communes, dont Jette avec un deuxième plan;
- 46 entreprises ayant reçu le label diversité et 8 d'entre elles l'avant recu pour la seconde fois, soit un total de 54 labels octroyés;
- 167 entreprises privées ayant signé la charte de la diversité.

Par ailleurs, la sensibilisation se poursuit en vue d'augmenter ces chiffres.

Je ne répèterai pas ici ce que j'ai dit à M. Verbauwhede la semaine dernière sur les autres mécanismes déjà en place, notamment au

sein d'Actiris ; je vous renvoie à la réponse que je lui ai faite.

Concernant, en revanche, les nouvelles mesures que le gouvernement entend prendre, elles sont en effet reprises dans l'objectif 8 de la stratégie 2025 relatif à la promotion d'un emploi durable et de qualité. Il s'agit d'ailleurs d'une priorité partagée avec les partenaires sociaux, qui nous aideront à trouver les voies et moyens pour faire de cet objectif une réalité tangible. Le chantier 3 est, en effet, clairement consacré au soutien des actions menées en matière d'égalité de traitement et de diversité.

Les actions que nous examinerons dans ce cadre et qui se veulent à portée transversale sont :

- l'intégration d'objectifs quantitatifs dans les plans de diversité ;
- l'analyse, à plus long terme, de l'opportunité de légiférer pour pousser les pouvoirs locaux à engager des personnes domiciliées au sein des quartiers défavorisés;
- l'élaboration, déjà en cours, d'une nouvelle charte de la diversité ;
- la création d'un site web regroupant les initiatives du Conseil de la non-discrimination et de la diversité (CNDD);
- assurer l'égalité d'accès à la formation en élargissant les partenariats pour assurer la participation des publics les plus "stigmatisés". Nous le ferons notamment en revoyant les méthodes de sélection dès l'entrée pour les formations.

Enfin, il y a également le chantier relatif aux aides économiques octroyées aux entreprises auquel vous vous référez. Ce chantier doit être mis en lien avec l'engagement du gouvernement relatif aux aides aux entreprises, soit l'objectif 4 de la Stratégie 2025 dans l'axe 1. Il définit que le dispositif d'aides sera évalué et recentré sur l'appui au développement d'activités économiques porteuses d'emplois et de valeur ajoutée pour la Région, et que cet objectif sera mis en lien avec les chantiers relatifs aux politiques croisées emploi-formation et avec les métiers porteurs d'emplois identifiés dans l'objectif 10 de la

Stratégie 2025.

Il n'a pas été décidé à ce stade de modalités précises sur les conditionnalités. La Stratégie 2025 précise par ailleurs que "les conditionnalités (par ex. à l'emploi et/ou la formation) seront modulées en fonction des différents types d'aides et proportionnelles à leur montants". En effet, il faut rappeler que certaines aides aux entreprises sont de montants modestes (15.000 euros), mais qu'elles peuvent atteindre plus de 300.000 euros certains dans cas, pour des aides l'investissement.

De manière générale, sur toutes les mesures que je viens d'évoquer, il conviendra d'être vigilant pour ne pas aller à l'encontre d'autres objectifs importants comme celui de faciliter la vie aux (très) petites entreprises. Si le lien est fait entre les aides aux entreprises et les plans de diversité, ce sera après une analyse de terrain. De même, ce lien doit être pragmatique et modulé en fonction du niveau des aides. En effet, il serait particulièrement contreproductif que de telles mesures représentent un frein à l'embauche en raison des surcharges administratives qu'elles occasionnent pour les entreprises. Il nous faudra donc agir avec précaution pour trouver le bon équilibre.

**De voorzitter.**- De heer Gjanaj heeft het woord.

**De heer Amet Gjanaj (PS)** (in het Frans).- Denkt u dat het mogelijk is dat in Brussel een derde van de bedrijven zich engageert voor meer diversiteit, zoals reeds het geval is in Frankrijk?

Er is een ordonnantie goedgekeurd die oplegt dat overheidsaanbestedingen een "sociale clausule" moeten bevatten. Heeft dat concreet al iets opgeleverd voor de werkgelegenheid in kansarme wijken?

**De voorzitter**.- De heer Gosuin heeft het woord.

De heer Didier Gosuin, minister (in het Frans).-

M. le président.- La parole est à M. Gjanaj.

M. Amet Gjanaj (PS).- Je vous remercie pour vos réponses précises.

Vous avez indiqué que 31% des entreprises françaises s'étaient engagées dans la voie de la diversité. Un tel chiffre pourrait-il être atteint en Région bruxelloise, notamment grâce au travail de terrain que vous mentionnez ?

Sur le plan législatif, l'impact de l'ordonnance relative aux clauses sociales a-t-il déjà été évalué? Ce texte prévoit de telles clauses sociales également pour les marchés publics, ce qui devrait influer sur le taux d'emploi dans les quartiers, surtout ceux à forte majorité étrangère.

M. le président.- La parole est à M. Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre.- Concernant les

Cijfers en percentages op zich zeggen niet veel. Het gaat er vooral om dat de boodschap overal doordringt: investeren in diversiteit rendeert! Ik hecht daar veel belang aan. De bedrijfswereld verwacht een directe retour. Ik zal nagaan of er in dat verband Belgische cijfers beschikbaar zijn.

Wat de sociale clausules betreft, heeft de bouwsector gesignaleerd dat deze tot misstanden kunnen leiden. Bepaalde groepen laten Polen of Portugezen overkomen die zich inschrijven bij Actiris en zodoende beantwoorden aan de voorwaarden. Het gewenste effect blijft zodoende uiteraard uit. Ik ben daarom vooral voorstander van een dergelijke clausule voor opleidingen en stages. Het is dan uitgesloten om op die manier een buitenlander aan het werk te zetten.

In ieder geval is er een evaluatie gepland na een jaar. We zullen dan zien of het zin heeft om de maatregel te handhaven dan wel of hij meer op zijn plaats is in het kader van opleidingen. indications portant sur l'impact sur la diversité en Italie, en Suède et en France, elles émanent d'études universitaires scientifiques très globales. J'ignore s'il faut s'arrêter aux chiffres. Cela signifie simplement que lorsque les entreprises investissent dans la diversité, leur productivité en termes de valeur ajoutée est significative.

C'est pour cette raison que je veux faire passer le entreprises que message aux lorsqu'elles investissent dans la diversité, elles augmentent le rendement de leur entreprise. C'est ce type de discours que comprend le monde économique. Ce dernier, lorsqu'il investit dans des politiques de ressources humaines, veut un retour direct sur sa productivité. D'après mes informations, il n'existe pas d'étude sur ce phénomène au niveau belge, mais s'il est possible d'obtenir des informations à ce sujet, je ne manquerai pas de vous les communiquer.

En ce qui concerne les clauses sociales, vous savez que j'y suis extrêmement favorable dans le domaine de la formation. En effet, selon le secteur de la construction, il est indéniable que les clauses sociales (par exemple, l'engagement de quelqu'un inscrit à Actiris) ont également un effet quelque peu dommageable. Par exemple, dans le secteur du bâtiment dans lequel sont présents de grands groupes qui ont des filiales dans d'autres pays européens, en cas de pénurie de fonction, on fait venir des Portugais ou des Polonais qui vont s'inscrire chez Actiris. Ils entrent ainsi dans les conditions et la clause sociale peut être activée. C'est donc le secteur de la construction lui-même qui me dit qu'en réalité, la clause sociale est dévoyée et que l'effet obtenu n'est pas celui attendu. Ce que l'on voudrait, c'est que les grands groupes piochent dans le marché de l'emploi. Cependant, il est difficile d'imposer comme condition d'être en attente d'un emploi depuis un certain nombre de mois.

Comme je viens de vous le dire, je suis, quant à moi, plutôt favorable aux clauses de formation. Il convient de les favoriser car, par ce biais, l'entreprise s'engage à prendre des stagiaires, jeunes ou moins jeunes, pour les former à un métier. Ici, pas question d'engager un Polonais ou un Portugais. L'entreprise ira piocher dans le groupe des demandeurs d'emploi en attente de formation.

De voorzitter.- De heer Gjanaj heeft het woord.

**De heer Amet Gjanaj (PS)** (in het Frans).- Het heeft heel wat voeten in de aarde om een diversiteitslabel te verwerven. Misschien kan Actiris de bedrijven die het hebben opgegeven, een handje helpen?

- Het incident is gesloten.

# INTERPELLATIE VAN DE HEER BENOÎT CEREXHE

TOT DE HEER DIDIER GOSUIN, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TEWERKSTELLING, ECONOMIE EN BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP,

betreffende "de subsidies toegekend door Atrium".

**De voorzitter.**- Op verzoek van de indiener, die verontschuldigd is, wordt de interpellatie naar een volgende vergadering verschoven.

#### MONDELINGE VRAGEN

**De voorzitter.**- Aan de orde zijn de mondelinge vragen.

#### MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER CHRISTOS DOULKERIDIS

AAN DE HEER DIDIER GOSUIN, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, Ceci étant, il est prévu qu'après une année, il y ait une analyse d'impact de la mesure sociale. Nous verrons alors si ce que me dit le monde de l'entreprise se confirme ou s'infirme. Nous prendrons alors la décision de miser plus sur la formation que sur l'engagement.

M. le président.- La parole est à M. Gjanaj.

M. Amet Gjanaj (PS).- L'obtention du label diversité est une procédure laborieuse. Peut-être les entreprises qui ont abandonné cette idée pour des raisons administratives devraient-elles être approchées par Actiris. Cela permettrait de mieux connaître celles qui s'inscrivent déjà dans le principe de la diversité, même sans posséder ledit label

- L'incident est clos.

# INTERPELLATION DE M. BENOÎT CEREXHE

À M. DIDIER GOSUIN, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "les subventions accordées par Atrium".

**M. le président**.- À la demande de l'auteur, excusé, l'interpellation est reportée à une prochaine réunion.

#### **QUESTIONS ORALES**

**M. le président.**- L'ordre du jour appelle les questions orales.

# QUESTION ORALE DE M. CHRISTOS DOULKERIDIS

À M. DIDIER GOSUIN, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE

BELAST MET TEWERKSTELLING, ECONOMIE EN BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP,

betreffende "de door de regering geplande maatregelen ter verbetering van de kwaliteit van brood in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest".

**De voorzitter.**- Bij afwezigheid van de indiener, die verontschuldigd is, wordt de mondelinge vraag geacht te zijn ingetrokken.

## MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER AMET GJANAJ

AAN DE HEER DIDIER GOSUIN, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TEWERKSTELLING, ECONOMIE EN BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP,

betreffende ''de problemen van de Louizagalerij''.

**De voorzitter**.- De heer Gjanaj heeft het woord.

De heer Amet Gjanaj (PS) (in het Frans).- De Louizawijk is een van de meest prestigieuze en plezierige winkelbuurten van het gewest. Groot is echter het contrast met de Louizagalerij, waar de ene na de andere handelaar wegtrekt en commerciële ruimtes verkommeren. Het is onbegrijpelijk, want voor de rest bloeit de wijk en loopt het er vol klanten.

Die toestand verwondert ook de pers. Onderzoek wees uit dat het om een bewust beleid zou gaan van een investeerder die een groot deel van de panden bezit. De handelaars die nog overblijven, stellen dat de investeerder bezig is met speculatie en dat zij het kind van de rekening zijn. Zowel de gemeente Elsene als Atrium Brussels bevestigen die geruchten.

Indien het klopt, is de situatie ontoelaatbaar: willens en wetens neemt iemand een beslissing die ertoe leidt dat de kleine zelfstandigen een voor een de deuren moeten sluiten en er jobs verloren gaan.

L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "les mesures prévues par le Gouvernement pour améliorer la qualité du pain en Région de Bruxelles-Capitale".

**M. le président**.- En l'absence de l'auteur, excusé, la question orale est considérée comme retirée.

### QUESTION ORALE DE M. AMET GJANAJ

À M. DIDIER GOSUIN, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "les problèmes de la Galerie Louise".

M. le président.- La parole est à M. Gjanaj.

M. Amet Gjanaj (PS).- Le goulet Louise est l'un des quartiers commerçants les plus prestigieux et cossus de notre Région. S'y côtoient bijouteries, magasins de haute couture et d'accessoires de décoration, l'Innovation, ainsi que d'agréables petits restaurants dans les rues perpendiculaires, avec des terrasses sur lesquelles il est agréable de flâner par un bel après-midi ensoleillé.

Le spectacle qu'offre la Galerie Louise, complètement désertée du public comme des commerçants, contraste grandement avec le cadre dynamique et animé de l'extérieur. Depuis un long moment, en effet, les espaces commerciaux de cette galerie prestigieuse se vident un à un, laissant dépérir et se dégrader les lieux. C'est évidemment incompréhensible lorsqu'on sait à quel point le quartier est fréquenté par les clients et prisé par les commerçants.

La presse s'est récemment émue de cette situation paradoxale et y a mené son enquête. Un article a encore été publié le 14 juillet sur la désertification de la galerie, consécutive à des spéculations du Weet u meer over de zaak? Werd er een onderzoek gevoerd? Hebt u contact opgenomen met de eigenaar, die volgens de handelaars de oorzaak is van de problemen?

Blijkbaar zou hij hebben beloofd om werken uit te voeren maar komt daar niets van terecht. Beschikt het gewest over juridische mogelijkheden om tegen hem op te treden? Kan ze iets doen tegen speculatie?

Wat kunt u doen om dergelijke toestanden voortaan te voorkomen? Kan het gewest de getroffen handelaars helpen, bijvoorbeeld door voor de rechtbank te verklaren dat hun faillissement niet aan hun eigen falen te wijten is?

responsable de celle-ci. Selon les commerçants désabusés encore présents sur les lieux, la situation résulterait d'une politique néfaste et intentionnelle d'un investisseur possédant une importante partie des lieux.

Ils soupçonnent ce dernier de se livrer à une opération de spéculation immobilière à leurs dépens. Interrogé sur le sujet, Atrium Brussels leur donne laconiquement raison. Le son de cloche est le même du côté de la commune d'Ixelles. Ce sont des accusations très graves, mais qui sont rapportées par plusieurs sources.

Il y a lieu de s'inquiéter, au premier chef, des conséquences de cette situation pour les petits commerçants qui, l'un après l'autre, mettent la clé sous le paillasson sans être responsables de ce qui leur arrive. Les pertes d'emploi sont toujours une tragédie pour ceux qu'elles touchent, mais s'il devait s'avérer qu'elles résultent d'une volonté dolosive, ce serait inqualifiable.

Disposez-vous de plus d'informations sur les causes de cette situation ? Une enquête a-t-elle été diligentée dans cette affaire ? Qu'en est-il ressorti, le cas échéant ?

Avez-vous pris contact avec le propriétaire des lieux qui, au dire de plusieurs acteurs, serait à l'origine de ce désastre? Le cas échéant, qu'en est-il ressorti?

Il semblerait que ce dernier se soit engagé à réaliser des travaux dans la galerie de manière à la remettre en état, mais que rien n'avance de ce côté-là. Disposez-vous d'autres informations à ce sujet ?

Si la thèse de l'organisation dolosive du dépérissement de la Galerie Louise devait se confirmer, de quels outils juridiques la Région dispose-t-elle pour agir contre le responsable des faits? Comment est-elle armée contre la spéculation, car cela semble bien être le cas en l'espèce?

De quels outils prévoyez-vous éventuellement de doter la Région, par exemple dans le cadre de l'objectif du Small Business Act de la Stratégie 2025, pour que de telles situations ne se reproduisent plus ?

**De voorzitter.**- De heer Gosuin heeft het woord.

De heer Didier Gosuin, minister (in het Frans).-Ik deel uw bezorgdheid over de levensvatbaarheid van de winkelgalerijen in het gewest. Sommige hebben hun tijd gehad en staan op verdwijnen, zoals die in de Sint-Honorédoorgang en het Muntcenter, andere hebben een nieuwe adem gevonden, bijvoorbeeld de Centrumgalerij en de Bortiergalerij.

In het algemeen merken we dat de klanten zich meer aangetrokken voelen tot winkels in de straat. Ik ben niet geneigd om steun te verlenen aan galerijen die geen toekomst hebben. Het is beter om die een andere bestemming te geven.

Volgens een reeks studies van Atrium verwachten klanten van een winkelbuurt dat de openbare ruimte aantrekkelijk is, het aanbod gevarieerd en origineel, en de handelaars professioneel. Ook de afstand die ze moeten afleggen, speelt mee.

We mogen niet vergeten dat de handelsdynamiek van een galerij wordt gevoed door de dynamiek van de omringende wijk.

Atrium Brussels zal opnieuw contact opnemen met de hoofdeigenaar van de Louizagalerij om zijn intenties te peilen en na te gaan welke opties het best aansluiten bij de commerciële ontwikkeling van de bovenstad. De belasting op leegstand is in deze het enige wapen van de overheid. Ik weet niet of de gemeente Elsene die oplegt. Het kan om serieuze bedragen gaan.

De overheid kan geen project opleggen. Ze moet erop vertrouwen dat Atrium Brussels in overleg met de privésector een project vastlegt dat bij de verwachtingen en aanbevelingen van de klanten aansluit.

Ik zal u zeker van de voortgang van het dossier op de hoogte houden.

Quelle aide la Région est-elle prête à fournir aux commerçants victimes de la situation? Par exemple, leur prêterait-elle assistance devant le tribunal de commerce statuant sur leur faillite, de manière à ce que la responsabilité de celle-ci ne leur incombe pas?

M. le président.- La parole est à M. Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre.- Je vous rejoins sur le fait qu'il faut s'interroger quant à l'avenir des galeries qui, au sein de la Région, connaissent des destinées assez différentes. Quelles sont celles qui ont fait leur temps, quelles sont celles qui ont encore un avenir - dans certains cas, un bel avenir - devant elles ?

Très clairement, et à l'instar du commerce en rue, l'aménagement de l'espace est déterminant tant dans la galerie qu'au dehors. En effet, la dynamique commerciale au dehors compte tout autant : une galerie commerçante ne fonctionne qu'en lien avec un quartier commerçant.

Je me réfère aux études d'Atrium Brussels, et notamment aux enquêtes que l'agence a réalisées auprès des clients des quartiers commerçants de la Région. La synthèse de cette étude définit quatre attentes majeures de la part de la clientèle :

- un aménagement de l'espace public agréable ;
- une offre variée et originale;
- le professionnalisme des commerçants ;
- la proximité.

Si certaines galeries souffrent et si d'autres disparaissent - comme c'est le cas du Passage Saint-Honoré et, bientôt, de la galerie du Centre Monnaie, d'autres ont fait l'objet de réels réinvestissements sous l'impulsion de nouveaux propriétaires ou occupants. C'est le cas par exemple de la Galerie du Centre, de la Galerie Bortier ou de la Galerie Rivoli, qui se repositionnent avec le soutien et l'expertise d'Atrium Brussels.

Ainsi, il ne faut sans doute pas généraliser la situation à toutes les galeries. Certaines ont probablement fait leur temps mais d'autres restent

en mesure de renforcer l'offre commerciale des quartiers qui les entourent, au bénéfice de tous. Ceci dit, les attentes des chalands et des clients évoluent et il semble que le modèle de la galerie soit concurrencé par des localisations commerciales en rue.

Mon objectif n'est pas de définir des politiques de soutien, voire de perfusion, à des galeries qui n'ont désormais de commerçantes que le nom. Il paraît plus opportun pour ces dernières d'envisager, le cas échéant, leur requalification afin que nous concentrions nos efforts sur les galeries disposant de réels potentiels de développement.

Concernant le sort de la Galerie Louise en particulier, Atrium Brussels sollicitera à nouveau une rencontre avec le propriétaire majoritaire, afin de tenter de cerner ses intentions et d'envisager avec lui les scenarii les plus en adéquation avec les vocations de développement commercial du haut de la ville.

Mais nos moyens en tant qu'autorité publique sont limités, hormis une mesure : la taxation des locaux vides. J'ignore si la commune d'Ixelles utilise cet instrument fiscal. Cette taxation, si elle est fixée convenablement, est non négligeable en termes de pression sur le propriétaire.

Ne disposant pas de la maîtrise foncière publique, nous devrons donc compter sur la capacité d'Atrium Brussels à travailler avec le secteur privé pour favoriser le développement d'un projet de quartier intégré, considérant les attentes et recommandations des utilisateurs du quartier. Le but est d'apporter un soutien structurel et ambitieux à nos quartiers commerçants, quels qu'ils soient.

Je ne manquerai pas non plus de vous informer des échanges entre Atrium Brussels et les propriétaires des lieux.

**De voorzitter.**- De heer Gjanaj heeft het woord.

M. le président.- La parole est à M. Gjanaj.

De heer Amet Gjanaj (PS) (in het Frans).- De galerij is weliswaar verouderd, maar de handelaars willen niets liever dan er te blijven. Een diepgaande analyse van de gemeente Elsene en Atrium Brussels zou kunnen helpen. Volgens de handelaars gaat het in de eerste plaats om

Il serait également intéressant d'examiner le taux de rotation des commerces présents dans la galerie

M. Amet Gjanaj (PS).- Nous suivrons donc ce dossier et notamment les résultats de cette

rencontre avec le propriétaire de la galerie.

19

speculatie.

**De voorzitter.**- De heer Gosuin heeft het woord.

De heer Didier Gosuin, minister (in het Frans).-Het is in de eerste plaats aan de gemeente om op te treden. Het is niet de gewoonte dat het gewest zich in haar plaats stelt. Ik zal de gemeente Elsene aanmoedigen om initiatief te nemen en gebruik te maken van de middelen waarover ze beschikt, zoals de belasting op leegstand.

**De heer Amet Gjanaj (PS)** (in het Frans).- Dat verhindert u niet om ook andere stappen te nemen.

**De heer Didier Gosuin, minister** (in het Frans).-Dat zal ik doen.

**De heer Amet Gjanaj (PS)** (in het Frans).- Het is niet vanzelfsprekend voor een gemeente om tegen grootschalige vastgoedspeculatie op te treden.

Bovendien heeft Atrium Brussels sinds haar hervorming minder slagkracht.

**De heer Didier Gosuin, minister** (in het Frans).-Het gewest kan aan de gemeenten goede raad geven over eigenaars die ze in het oog moeten houden.

Niettemin zijn het de gemeenten die in eerste

avant que la situation ne se dégrade.

Certes, cette galerie est devenue vétuste et ne présente pas la modernité attendue, ce qui a un impact sur son succès. Mais une analyse plus poussée de la situation, menée de concert par la commune d'Ixelles et Atrium Brussels, permettrait peut-être d'aider les commerçants volontaires à y rester. Les témoignages recueillis dans l'article du 14 juillet font état d'une volonté des commerçants en ce sens. Ceux-ci n'évoquent pas la vétusté de l'endroit mais pointent plutôt l'aspect spéculatif.

M. le président.- La parole est à M. Gosuin.

M. Didier Gosuin, ministre.- J'invite le pouvoir politique de première ligne, à savoir la commune d'Ixelles - qui est prompte à me demander des subsides pour installer des illuminations -, à rester attentive à l'évolution de son bâti et de son activité commerciale. Je l'encourage également à se poser des questions, à prendre contact avec qui de droit et à se faire épauler par les services régionaux.

Il n'est pas dans la vocation de la Région de se substituer au pouvoir communal. Dans ce dossier, il y a un absent public assez manifeste. J'invite donc la commune d'Ixelles à se mobiliser et à utiliser tous les instruments à sa disposition - l'arme fiscale notamment -, qui sont plus nombreux que les nôtres.

- **M. Amet Gjanaj (PS)**.- Cela ne doit pas vous empêcher d'entreprendre d'autres démarches.
- M. Didier Gosuin, ministre.- Nous le ferons.
- **M.** Amet Gjanaj (PS).- En l'occurrence, il s'agirait d'une spéculation de grande ampleur. Une telle situation n'est guère facile à gérer à l'échelle communale.

Atrium Brussels a moins de prise depuis sa réforme et sa définition par zones.

**M. Didier Gosuin, ministre**.- Nous pouvons aussi donner de bons conseils aux communes en matière de surveillance et de pression sur les propriétaires indélicats.

Nous agirons, mais c'est à la commune d'intervenir

20

instantie actie moeten ondernemen.	en première ligne.
- Het incident is gesloten.	- L'incident est clos.